

FAITS SAILLANTS **MRC DE MONTCALM**

AU PLAN DÉMOGRAPHIQUE :

- ✓ La MRC de Montcalm regroupe 9.9% de la population de la région de Lanaudière et est la moins peuplée de la région, son poids démographique ayant diminué de 0.4% depuis 1986.
- ✓ La population de la MRC s'est accrue de 40.3% de 1986 à 2003 mais a diminué de 0.9% entre 2002 et 2003.
- ✓ En 1996, 33.3% de la population de la MRC avaient 24 ans et moins, 45.5% étaient âgés de 25 à 54 ans et 21.2% de 55 ans et plus. En 2003, les moins de 24 ans représentaient 31.2% de la population de la MRC, les 25 à 54 ans 44.8% et les 55 ans et plus, 24%. Le phénomène du vieillissement de la population se remarque donc dans la MRC de Montcalm.
- ✓ Une augmentation de la population de la MRC de l'ordre de 15.5% est prévue d'ici 2021. De 5 ans en 5 ans, la proportion d'augmentation se maintiendra entre 3.5 et 4.2%.

AU PLAN DE L'ORGANISATION FAMILIALE :

- ✓ En 2001, 11 170 familles étaient répertoriées sur le territoire de la MRC de Montcalm soit une proportion de 9.8% de l'ensemble des familles de la région de Lanaudière sur un pied d'égalité avec la MRC de D'Autray au dernier rang de la région.
- ✓ Si en 1996 48.9% des ménages de la MRC avaient des enfants, cette proportion s'est accrue à 61% en 2001, le 5^e plus haut pourcentage de la région sur 6 MRC.
- ✓ En 1996, de toutes les familles ayant des enfants, 21.3% avaient un enfant, 19.2% 2 enfants, et 8.4% 3 enfants et plus. En 2001, ces proportions sont passées à 26.1%, 19.2% et 10.7%.
- ✓ En regard des familles de type monoparental, la proportion est passée de 10.3% en 1996 à 14% en 2001, soit presque à égalité avec la moyenne régionale et à 2.6% de moins que la moyenne québécoise.
- ✓ 75.6% des familles monoparentales comptaient une femme comme parent comparativement à 78% pour la région et 80% pour le Québec.

LE REVENU ANNUEL MOYEN DES FAMILLES :

- ✓ Le revenu annuel moyen des familles de la MRC de Montcalm se situe, en 2000, à 46 183 \$ soit 10 750 \$ de moins que la moyenne des familles de la région et 13 144 \$ de moins que la moyenne québécoise. Il s'agit de la 2^e moyenne la plus basse de la région, la première étant la MRC de Matawinie.
- ✓ La MRC de Montcalm revendiquait en 2000, la 2^e plus haute proportion de la région en ce qui concerne le nombre de familles dont les revenus sont inférieurs à 20 000 \$, soit 14.8% des familles, comparativement à 10.7% pour l'ensemble de la région et 11.8% pour l'ensemble du Québec. En contrepartie, elle revendique la 2^e plus petite proportion de familles dont les revenus annuels sont supérieurs à 80 000 \$, soit 11.2% des familles, comparativement à 20.7% pour la région et 22.1% pour le Québec.
- ✓ Globalement, 25.9% des familles comptaient sur un revenu annuel de plus de 60 000 \$ pour la même période contre 39% pour l'ensemble de la région. Enfin, la proportion des familles comptant sur un revenu annuel de moins de 40 000 \$ se situait à 48.6% pour la MRC de Montcalm, soit un des plus élevé de la région, comparativement à 36.1% pour l'ensemble de la région.

AU PLAN DES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL :

- ✓ De 1996 à 2001, la MRC de Montcalm a vu son taux de chômage annuel passer de 14% à 9.6%. Au cours de la même période, le taux annuel moyen de la région a évolué de 10.6% à 6.7% et celui du Québec de 11.8% et à 8.2%. Ainsi, le taux de chômage dans la MRC de Montcalm se situe toujours à un niveau supérieur à la moyenne régionale et québécoise.
- ✓ De même, le taux d'activités de la population de la MRC de Montcalm s'est situé à 57.6% en 1996 et 60.3% en 2001. Pour les mêmes périodes, le taux de la région a évolué de 64.5% en 1996 à 65.6% en 2001. Il s'agit du 2^e plus faible taux d'activités des MRC de la région.

VOLET LOISIR

AU SUJET DES ÉQUIPEMENTS :

- ✓ La MRC de Montcalm regroupe 8% des équipements sportifs (municipaux et privés) de la région (82) dont 89% (73) sont des équipements de propriété municipale.
- ✓ Dans la MRC, les équipements sportifs sont répartis principalement dans les municipalités suivantes : Saint-Roch-de-L'Achigan (19.5%), Saint-Jacques (14.6%) et Saint-Lin-des-Laurentides (22%).
- ✓ Les patinoires extérieures (13.4%), les courts de tennis (11%), les terrains de soccer (12.2%), les terrains de balle-molle et de baseball (13.5%) sont les équipements les plus nombreux. 6 des municipalités de la MRC disposent de terrains de volleyball extérieurs et d'un parc de planches à roulettes.
- ✓ On note que certains types d'équipements sont absents sur le territoire de la MRC : glace de curling, pataugeoire, jeux d'eau et piste d'athlétisme.
- ✓ 65% des équipements de sports sont des terrains extérieurs (soccer, balle-molle, etc). Dans cette catégorie, il convient d'insérer les jeux extérieurs tels : basket-ball, volleyball et parc de planches à roulettes.
- ✓ Enfin, 78% des équipements de sports de propriété privée sont situés à Saint-Alexis-de-Montcalm et Sainte-Julienne.
- ✓ La MRC de Montcalm est celle qui compte le moins d'équipements sportifs parmi les MRC de la région.
- ✓ On dénombre 48 équipements de plein air dont 36 (75%) de propriété municipale et 12 (25%) de propriété privée.
- ✓ La municipalité de Saint-Lin-des-Laurentides regroupe à elle seule 44% des équipements de plein air de la MRC, la municipalité de Sainte-Julienne 17% et la municipalité de Saint-Roch-de-L'Achigan 10.4%.
- ✓ Des équipements de plein air de la MRC, les espaces verts et terrains de jeux (54%) sont les équipements les plus fréquents. Notons aussi que 5 des municipalités de la région comptent sur des réseaux de sentiers locaux. L'existence de quelques camps de vacances (3) sur le territoire permet l'utilisation de certains équipements par la clientèle municipale.

FAITS SAILLANTS

MRC DE MONTCALM

- ✓ Enfin, la MRC de Montcalm regroupe 9.1% des équipements de loisir de plein air inventoriés dans la région de Lanaudière, soit la plus faible proportion parmi les MRC de la région.
- ✓ 21 équipements de loisir communautaire ont été répertoriés sur le territoire de la MRC. 16 de ceux-ci (76%) sont de propriété municipale. Ces 21 équipements représentent 8.2% du total des équipements de loisir communautaire de la région de Lanaudière. La municipalité de Saint-Roch-de-L'Achigan est celle qui en compte le plus avec 4 (19%).
- ✓ Les hôtels de ville et les centres récréatifs sont les équipements les plus nombreux dans cette catégorie (57%). De plus, ces centres et chalets offrent 22 salles polyvalentes dont 54% sont situées à Saint-Jacques. Notons enfin que 4 sous-sols d'église sont également utilisés à des fins de loisir dans la MRC de Montcalm.
- ✓ Il y a peu d'équipements de loisir culturel et l'offre en matière de loisir culturel est faible. Ainsi, il existe 16 équipements de loisir culturel dans la MRC de Montcalm selon l'inventaire complété, soit 9.1% des équipements de loisir culturel de la région. 9 (56%) de ces équipements sont de propriété municipale et 7 (44%) de propriété privée.
- ✓ 11 des 16 équipements (69%) sont des bibliothèques, dont 8 de propriété municipale. De plus on compte 2 écoles de musique et 1 de danse (privées) et un atelier de ballet jazz (municipal). Mais il n'y a aucune salle de spectacle ni théâtre.
- ✓ Globalement, il y a un manque de locaux municipaux accessibles pour les activités de loisir. L'accessibilité aux locaux scolaires compense en partie cette lacune. On note la présence des équipements de sport de type traditionnel dans les municipalités. Il n'y a pas de nouveaux équipements ni d'équipements de loisir culturel et de plein air. Enfin, il y a une rareté et un manque de lieux de rassemblement.
- ✓ Dans la MRC de Montcalm, les municipalités utilisent 94% de leurs écoles pour des équipements intérieurs et uniquement 38% des écoles pour les équipements extérieurs. Pour la région, ces proportions sont respectivement de 86% (intérieurs) et de 65% (extérieurs). Aussi, 2 des municipalités ne font aucune utilisation des équipements intérieurs et 5 des équipements extérieurs.
- ✓ Les gymnases représentent plus de 50% des équipements utilisés dans les espaces intérieurs des écoles. Seulement 13 équipements extérieurs des écoles sont utilisés dont 4 patinoires et 4 terrains de soccer. Toutefois, il y a une satisfaction exprimée à l'égard de l'accessibilité aux locaux scolaires par les intervenants municipaux.

VOLET LOISIR

AU SUJET DES RESSOURCES HUMAINES :

- ✓ En ce qui concerne les emplois municipaux permanents dans le secteur du loisir, la MRC de Montcalm en revendique 37, soit 15.2% de cette catégorie d'emplois pour l'ensemble de la région. La masse salariale de cette catégorie représente 3.8% de la masse salariale de la région à cet égard. Notons toutefois que des 37 emplois, 32 (18 à Saint-Roch-de-L'Achigan) sont des emplois à temps partiel dont 23 dans les bibliothèques.
- ✓ Du côté des emplois temporaires, surnuméraires et contractuels, on en dénombre un total de 24 (2% de la région) pour une masse salariale représentant 0.4% de la masse salariale totale de cette catégorie d'emplois. 22 de ces emplois sont des emplois dans les camps de jour et terrains de jeux.
- ✓ Globalement, la MRC offre un total de 61 emplois municipaux en loisir (4.3% du total de la région). La masse salariale totale est de 247 447\$ soit une proportion de 2.4% de la masse salariale de la région.
- ✓ Du côté des bénévoles, la MRC de Montcalm compte sur un total de 116 organismes (9.4% des organismes de la région) et un total de 683 bénévoles, soit 3.1% des bénévoles en loisir de la région.
- ✓ 36% des organismes bénévoles de la MRC sont installés à Sainte-Julienne (42) pour 29% des bénévoles et 21% des organismes sont à Saint-Lin-des-Laurentides pour un regroupement de 7% des bénévoles. Saint-Roch-de-l'Achigan regroupe, de son côté, 28% des bénévoles du territoire de la MRC.
- ✓ Dans la MRC de Montcalm, l'implication des bénévoles est marquée dans les secteurs communautaires et d'entraide, du sport et aquatique et des promoteurs d'événements qui regroupent plus de 60% des bénévoles. Ces secteurs représentent aussi 60% des organismes.
- ✓ On note une absence de professionnels en loisir dans les municipalités de la MRC de Montcalm, donc peu de ressources pour encadrer et supporter les bénévoles.

AU SUJET DES RESSOURCES FINANCIÈRES (réalité budgétaire 2002) :

- ✓ Le pourcentage du budget des municipalités investi dans le secteur du loisir est passé de 5.8% à 7.1% entre les années 2000 et 2002.
- ✓ La municipalité de Saint-Esprit est celle dont le pourcentage de son budget consacré au loisir est le plus élevé avec 14.2% en 2002, le moins élevé étant celui de la municipalité de Saint-Alexis paroisse à 2.9%.
- ✓ 6 des 11 municipalités de la MRC investissaient un plus haut pourcentage de leur budget municipal en loisir que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 (7.1%), mais seules 2 municipalités se situaient à un pourcentage plus élevé que la moyenne régionale qui, pour cette période, était de 9.6%.
- ✓ Entre les années 2000 et 2002, 3 municipalités ont réduit leur pourcentage de budget affecté au secteur du loisir et 3 des municipalités de la MRC ont réduit leur budget réel au cours de la même période.
- ✓ Par ailleurs, entre les années 2000 et 2002, le montant d'argent par habitant (per capita) investi en loisir par les municipalités de la MRC est passé de 32.11\$ à 41.36\$, soit une augmentation de 28.8%, la plus élevée de la région.
- ✓ La municipalité de Saint-Esprit a investi, en 2002, 98.71\$ par habitant et la municipalité de Saint-Alexis village, 19.46\$.
- ✓ 6 des 11 municipalités de la MRC investissaient moins que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 (41.36\$) et toutes les municipalités de la MRC, à l'exception de la municipalité de Saint-Esprit, investissaient moins que la moyenne des municipalités de la région de Lanaudière (67.70\$).
- ✓ Toutefois, 9 des 11 municipalités ont augmenté leur per capita entre les années 2000 et 2002.
- ✓ En 2002, les municipalités de la MRC de Montcalm se situaient au 5^e rang de la région par rapport au pourcentage du budget accordé au loisir et au 6^e rang en regard du montant par habitant (per capita).
- ✓ En 2002, le budget total des municipalités de la MRC investi dans le secteur du loisir atteint 1 753 320\$, soit une augmentation de l'ordre de 20.8% par rapport à l'an 2000, la plus importante augmentation de la région.

FAITS SAILLANTS
MRC DE MONTCALM

- ✓ Ce budget représente 5% du budget total des municipalités de la région de Lanaudière en loisir en 2002. Il était de 4.4% en l'an 2000. Dans les 2 cas, il s'agissait de la proportion la moins élevée des MRC de la région.

(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))

DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 500 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Saint-Roch-Ouest	322	7 604	200 305	3,80	23,61

DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 500 À 1 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Saint-Alexis	792	15 410	426 888	3,61	19,46
Saint-Alexis	522	11 067	384 810	2,88	21,20

DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 1 000 À 5 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Sainte-Marie-Salomé	1 255	34 298	543 326	6,31	27,33
Saint-Esprit	1 900	187 552	1 321 591	14,19	98,71
Saint-Jacques	3 772	182 931	2 194 036	8,34	48,50
Saint-Liguori	1 907	107 019	899 827	11,89	56,12
Saint-Roch-de-L'Achigan	4 574	145 227	2 301 386	6,31	31,75

DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 5 000 À 10 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
---------------	------	---------------	------------------	----------	-------------

FAITS SAILLANTS
MRC DE MONTCALM

Saint-Calixte	5 067	209 936	4 526 726	4,64	41,43
Sainte-Julienne	7 315	352 104	4 030 813	8,74	48,13

DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 10 000 À 25 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Saint-Lin-Laurentides	12 941	500 442	6 991 666	7,16	38,67

DES VALEURS À VÉHICULER
DES ACTIONS À PRIORISER
AUTRES CONSTATS

L'invitation lancée par Loisir et Sport Lanaudière, tant aux municipalités qu'au milieu de l'éducation à participer à des rencontres de consultation, aura permis non seulement de valider le portrait mais aussi d'identifier, selon la connaissance de chacun, des **valeurs qui devraient être véhiculées, des actions à prioriser** ainsi qu'un ensemble d'autres constats.

Sans être décisionnelles, ces rencontres donnent des indices qui doivent être considérés lors de l'implantation d'infrastructures, de la mise sur pied de programmation, d'offres de service...

Le loisir... une nécessité!

VOLET LOISIR

VALEURS À VÉHICULER :

- ✓ Une approche du loisir centré sur la famille et en facilitant l'accessibilité;
- ✓ Une ouverture des programmations et du développement vers les autres secteurs du loisir;
- ✓ Une priorisation des activités pour la masse;
- ✓ Un souci du phénomène du vieillissement de la population.

VOLET LOISIR

ACTIONS À PRIORISER :

- ✓ Formation d'un comité pour l'élaboration d'une politique de soutien aux citoyens allant à l'extérieur pour s'inscrire à des activités de loisir;
- ✓ Réalisation d'une étude visant l'engagement de professionnels du loisir par regroupements de municipalités;
- ✓ Sensibilisation des élus à l'échelle de la MRC aux impacts positifs d'un plus grand investissement dans le secteur du loisir.

VOLET LOISIR

AUTRES CONSTATS :

- ✓ La MRC ne compte aucune municipalité qui puisse agir comme pôle de services à l'intention des municipalités de l'ensemble de la MRC.
- ✓ Certaines des municipalités de la MRC sont isolées au plan géographique.
- ✓ La MRC est essentiellement rurale et villageoise.